



Vous êtes ici :

Évaluations en
France

□ L'évaluation par le
Hcéres □ **Les rapports &
synthèses**

Les rapports et synthèses

Chaque évaluation organisée par le Hcéres se conclut par la publication d'un rapport accompagné des observations de l'entité évaluée. Rendus publics, ces rapports livrent une analyse des points forts et des points faibles de l'entité évaluée, assortis des recommandations formulées par le comité d'experts.

Pour chaque coordination territoriale, ces évaluations donnent également lieu à la production de synthèses (entités de recherche, formations, écoles doctorales) consolidées dans un bilan d'évaluation intégrée.

Les types de rapports d'évaluation

Le Hcéres publie différents types de rapports:

- le rapport d'évaluation d'une coordination territoriale ;
 - le rapport d'évaluation d'un établissement/organisme ;
 - le rapport (résumé) d'évaluation d'une entité de recherche ;
 - le rapport d'évaluation d'un champ de formations(bilan) : rapport composé de l'évaluation du champ et des fiches d'évaluation des formations (offre actuelle) qui le composent ;
 - le rapport d'évaluation d'un champ de formations(projet): rapport composé de l'évaluation du champ et des fiches d'évaluation des formations (offre future) qui le composent ;
 - le rapport d'évaluation d'une école doctorale.
- [Accédez à l'ensemble des rapports Hcéres](#).



Jusqu'à la campagne d'évaluation 2017-2018 (vague D), un rapport d'évaluation était rendu public pour chaque formation évaluée (licence, licence professionnelle, grade licence, master, grade master).

Les synthèses d'évaluation et bilans d'évaluation intégrée

Les évaluations relatives aux entités de recherche, aux formations et aux écoles doctorales, sont consolidées au

niveau de la coordination territoriale dans des synthèses. Celles-ci sont à leur tour intégrées dans un document de synthèse finale qui souligne les lignes de force du regroupement d'établissements contribuant à en améliorer la qualité du pilotage.

L'évaluation de chaque coordination territoriale s'achève par la réalisation d'un bilan d'évaluation intégrée, réunissant:

- la synthèse finale d'évaluation intégrée ;
- la synthèse d'évaluation des formations et écoles doctorales ;
- la synthèse d'évaluation des entités de recherche ;
- des annexes présentant notamment la méthodologie utilisée par le Hcéres pour évaluer la coordination territoriale, ainsi que des chiffres-clés.